

*Sources et rivières*

L I M O U S I N  
L I M O U S I N

# Bulletin

## SOURCES

**Septembre 2024**

Sources et Rivières du Limousin

La Loutre, 87430 Verneuil-sur-Vienne

<https://sources-rivieres.org>

# SOURCES ET RIVIÈRES DU LIMOUSIN :

## EDITO

Après deux campagnes électorales majeures, on est en droit de s'interroger sur l'absence de la question environnementale dans les débats. A l'heure d'une crise écologique planétaire majeure, le déni de l'urgence à prendre en compte l'environnement dans les politiques publiques est de plus en plus inquiétant.

C'est toute la démocratie représentative qui est remise en cause ici. Il y a un décalage de plus en plus béant entre ce que les citoyens de base désirent et ce qu'ils obtiennent véritablement par le biais des urnes. Il semblerait que les politiques publiques mise en place relèvent moins des vœux majoritaires exprimées par la base, que du pouvoir de petites minorités des plus riches ou des plus éduquées qui se partagent le gâteau.

Cette crise de la démocratie représentative ne doit pas être instrumentalisée au service de régimes populistes et liberticides. Il est indispensable de trouver des instruments efficaces de participation de la population à la prise de décision. Les conférences de citoyens semblent parfaitement répondre à ce type de défi. Quand on donne la parole aux citoyens, il en ressort des préconisations qui sont autrement plus pertinentes que celles issues du débat démocratique habituel dominé par de multiples lobbies économiques qui ne font que défendre leurs propres intérêts au mépris du Bien Commun.

La question de l'eau mériterait l'organisation de telles conférences de citoyens pour faire émerger des arbitrages relatifs aux conflits d'usage liés au partage d'une ressource de plus en plus rare. La présente lettre d'information de SRL en donnera quelques illustrations en Limousin avec notamment :

- La question du choix d'un modèle agricole et de ses conséquences sur la ressource en eau.
- La question des étangs en Limousin qui est loin d'être résolue et qui pose à la fois la responsabilité des propriétaires d'étangs mais également celle de l'Administration en charge de l'eau.
- La question des têtes de bassin qui est d'une importance vitale à l'heure des sécheresses à répétition qui menacent ces écosystèmes fragiles.

Sur tous ces sujets, des conférences de citoyens seraient bienvenues. L'eau est un bien commun et on ne peut continuer à voir l'accaparement de la ressource en eau et la dégradation des écosystèmes aquatiques au bénéfice des intérêts de quelques-uns.

Jean Jacques GOUGUET  
Président de Sources et Rivières du Limousin

# POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE DE QUALITÉ EN LIMOUSIN

La dégradation généralisée des sols au niveau planétaire n'est pas un phénomène nouveau, mais il semble que l'on s'achemine vers une crise très grave : plus de 75% de la surface terrestre est dégradée selon le service scientifique de la Commission européenne, et 90% pourraient l'être d'ici 2050. Cette dégradation entraînera une baisse des rendements agricoles mais également des déplacements massifs de populations. Une politique volontariste est donc nécessaire pour protéger et restaurer les sols touchés par la désertification, la sécheresse, les inondations... On sait que l'une des causes principales de la dégradation des sols est à rechercher dans le modèle agroalimentaire industriel. Les solutions viendront donc autant du remplacement du modèle agricole que de la remise en cause de notre régime alimentaire.

## LA RESPONSABILITÉ DU MODÈLE AGRICOLE PRODUCTIVISTE

Au-delà de la production de nos aliments, les sols assurent également un certain nombre de services éco systémiques indispensables à notre survie : filtrage et stockage de l'eau, régulation du cycle de l'eau, stockage du carbone... Ce sont ces fonctions essentielles que l'on est en train de faire disparaître sans en mesurer le coût. ***Il faut savoir que fabriquer 1 mm de sol prend en moyenne un siècle !*** Il est donc indispensable de réduire l'ampleur de l'érosion des sols afin d'en transmettre le maximum aux générations futures. Des quantités importantes de sol disparaissent emportées par le vent ou par l'eau. Cette érosion est accélérée par la déforestation, l'arrachage de haies, les excès de labour, l'absence de couvert végétal, l'appauvrissement organique des sols.

C'est l'agriculture productiviste qui est en cause dans une telle érosion. Heureusement des solutions alternatives existent comme l'agroforesterie, l'agroécologie, ... Mais, en dépit de la preuve de leur pertinence, ces alternatives se heurtent toujours à une féroce résistance de tous les secteurs de l'agriculture conventionnelle.

## LA NÉCESSITÉ D'UNE RESTAURATION DES SOLS

A l'heure du dérèglement climatique et de la crise de l'eau, la question de la protection et de la restauration des sols devient un enjeu vital. Trois grands chantiers sont à ouvrir :

- **Lutter contre l'érosion** avec trois préconisations fortement recommandées : un enrichissement des sols en matière organique naturelle ; une couverture permanente des sols ; une minimisation des labours.
- **Lutter contre l'artificialisation** qui entraîne l'imperméabilisation des sols d'où toutes les conséquences du ruissellement et l'impossibilité de recharger les eaux souterraines.
- **Lutter contre la pollution chimique** (pesticides, métaux lourds, polluants éternels, nitrates...) qui devient un problème majeur de santé publique.

Il n'y aura pas de solution à la crise de l'eau sans régénération des sols et mise en place d'un nouveau modèle d'agriculture respectueuse de l'environnement. Les sols pourront alors pleinement jouer leur rôle de rétention d'eau, de filtration, de dégradation des polluants...

Le Limousin pouvait s'enorgueillir d'une agriculture traditionnelle respectueuse de l'environnement. Des exploitations à taille humaine ont façonné des paysages de bocage avec une riche biodiversité. C'est tout cela qui est menacé aujourd'hui avec un modèle productiviste qui pourrait s'imposer à l'heure où de nombreux petits agriculteurs vont partir à la retraite dans les années à venir :

- Implantation d'élevages intensifs de grande capacité comme le projet de ferme des 3 000 bovins à Pereilhac en Haute Vienne.
- Implantation d'élevages intensifs dans des espaces de qualité comme le PNR Millevaches avec la ferme des 1 000 veaux ou le projet d'une porcherie industrielle.
- Arrachage de haies et cultures de grandes surfaces comme le maïs qui n'a rien à faire en Limousin compte tenu des sécheresses à venir.
- Mise à nu et labourage profond de terres traditionnellement en prairies.
- Gestion forestière irresponsable avec des pratiques qui entraînent des coupes à blanc et des dégradations importantes de sols.

Le Limousin risque de s'engager dans une voie productiviste au moment même où il faudrait l'abandonner. Néanmoins, la crise de l'eau à venir risque de tout remettre en cause. Les conflits d'usage pour le partage d'une ressource qui se raréfie sans cesse nécessiteront des arbitrages sociaux qui ne se feront pas nécessairement au bénéfice d'une agriculture destructrice de l'environnement.

Au-delà de ce risque d'intensification agricole, l'une des spécificités du Limousin est la prolifération d'étangs dont on en dénombre plus de 20 000. Combinée à une agriculture intensive destructrice des sols, cette surconcentration d'étangs renforcerait encore plus les atteintes à l'environnement. Nous en donnons ici deux illustrations :

- L'accentuation des conséquences néfastes des vidanges d'étangs.
- Le gaspillage d'une eau, ressource commune, dû à la sur-évaporation des étangs

## UN GRAMME PAR LITRE : ET ALORS ?

Voici encore un chiffre qui, sans approfondissement n'est pas très parlant : **1 g /l. Un gramme par litre, c'est le taux maximum de MES (matières en suspension) autorisé lors d'une vidange d'étang.** Il semblerait que cette réglementation soit rarement vérifiée, vu la complexité de la chose.

### **Mais que signifie réellement ce chiffre, concrètement, lors d'une vidange ?**

Prenons un étang d'une superficie de un hectare, taille moyenne des étangs du bassin de la Vienne, avec une profondeur moyenne de un mètre. Cela nous fait donc  $100 \times 100 = 10\,000 \text{ m}^2$ , soit  $10\,000 \text{ m}^3$  pour 1 m de profondeur, et donc  $10\,000\,000$  de litres d'eau, soit 10 tonnes de sédiments à évacuer. Les conditions météorologiques du moment, la taille du cours d'eau, la pente permettraient-elles l'évacuation d'une telle quantité de sédiments? Il y a fort à parier que la réponse soit négative, et que le cours d'eau subisse un colmatage entraînant la mort d'une grande partie de la faune aquatique invertébrée par asphyxie ainsi que la destruction du frai des truites, si par bonheur il en restait encore.

Bien entendu, ce calcul est caricatural puisqu'il prend en compte le taux maximal de MES appliqué à la totalité de la quantité d'eau de l'étang. Mais **le véritable problème est que le nombre des étangs est de 24 500 sur le bassin versant de la Vienne, que la plupart sont situés en tête de bassin et qu'ils pratiquent tous leur vidange pendant la même période.**

Si l'on rajoute à cela l'augmentation du ruissellement lors des épisodes pluvieux due à l'artificialisation des sols, la destruction des haies et la pratique de plus en plus fréquente des coupes rases, il ne faut pas s'étonner de la dégradation de ces cours d'eau de tête de bassin, de moins en moins aptes à accueillir le frai des salmonidés pourtant emblématiques de nos ruisseaux depuis toujours.

Et pourtant, 1 gramme par litre, cela peut sembler dérisoire ! Mais quand on agrège au niveau de la totalité du bassin et de ses 24500 étangs, cela donne un sérieux problème environnemental. En effet, les têtes de bassin sont des écosystèmes vitaux pour l'ensemble du bassin versant. La situation de nombreux étangs en tête de bassin ne fait donc que fragiliser tous ces petits chevelus.

**Une politique ambitieuse de réhabilitation de ces têtes de bassin s'avère indispensable pour restaurer la ressource en eau tant en quantité qu'en qualité. Pour cela, une planification de la mise en conformité des étangs légitimes ainsi que de l'éradication des étangs inutiles s'avère urgente.**

## DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES PROPRIÉTAIRES D'ÉTANGS

L'établissement public du bassin de la Vienne publie régulièrement des données sur l'eau dont certaines donnent à réfléchir.

Ainsi, en 2016, les volumes d'eau consommée sur le bassin de la Vienne en période d'étiage (environ 6 mois) se répartissent de cette manière:

- production d'énergie :	5 209 659 m3
- industrie :	1 692 555 m3
-irrigation :	23 064 678 m3
- abreuvement :	11 265 174 m3
-eau potable :	11 532 070 m3

Cela représente un total de 52 664 136 m3.

**Au cours de cette même période, la sur évaporation des 24 500 étangs présents sur le bassin de la Vienne a été estimée à 62 046 791 m3.**

La "sur-évaporation" est l'évaporation supplémentaire générée par un étang par rapport à celle d'une prairie de même superficie. Cette eau non utilisée peut être considérée comme "perdue" même si elle finira par retomber sur terre à un moment ou à un autre, mais assurément pas sur le bassin de la Vienne. A l'heure du réchauffement climatique et au moment où les projections des scientifiques prévoient une baisse importante des débits des cours d'eau à un horizon très proche, il est certain que cette eau serait bien plus utile si elle était stockée dans les sols.

D'un point de vue environnemental ces 24 500 étangs constituent donc un véritable problème.

Mais on peut également envisager ce phénomène sous un autre angle, celui de la citoyenneté. En effet, la population du bassin de la Vienne compte 1 028 600 personnes. Celle-ci consomment sur cette période 11 532 070 m<sup>3</sup> d'eau potable, soit environ 10% de toute l'eau du bassin. Les 24 500 propriétaires d'étangs gaspillent quant à eux 62 046 791 m<sup>3</sup> d'eau, soit 54% de toute l'eau du bassin.

Or, au cours des périodes de sécheresse, on demande et c'est tout à fait normal, à chaque citoyen d'économiser l'eau. Que demande t-on aux propriétaires d'étangs au même moment? Absolument rien, pas même le plus petit soutien d'étiage pour les cours d'eau qui en auraient pourtant grandement besoin.

Pour résumer cette situation, on pourrait dire que l'on a demandé à 100% de la population d'économiser sur les 10% d'eau qu'elle consomme, et que dans le même temps on a exonéré 2,38% de cette même population (grosso modo le nombre de propriétaires d'étangs) de toute forme d'économie sur leurs 54% de pertes par sur évaporation. Le principe de l'égalité entre les citoyens semble être particulièrement mis à mal, plus encore lorsque l'on sait que l'immense majorité de ces étangs n'a aucune utilité, l'aspect loisir ayant souvent été abandonné.

**On retrouve ainsi la même conclusion que précédemment avec la nécessité d'une planification de l'éradication des étangs inutiles et de la mise en conformité des autres. En dépit de cela, la position de la DDT, administration en charge du respect de la réglementation des étangs ne pousse pas à l'optimisme.**

## « AVOIR SON PROPRE ÉTANG, UNE BONNE IDÉE ? »

Dans cet article publié par « Haute Vienne au fil de l'eau », on y lit des choses véritablement surprenantes voire choquantes d'un point de vue juridique. Il est ainsi déclaré : « Après la guerre et jusque dans les années 80, tout le monde voulait son petit étang. Ils ont été créés pendant 30 ans parfois sans autorisation et sans qu'il y ait de réelle réglementation. Pour régler le problème, on a fait simple : tous les plans d'eau créés avant 1993 restent et ont une existence légale. »

Une telle décision administrative pose de multiples questions :

- Au nom de quel principe juridique peut-on rendre légal du jour au lendemain ce qui était illégal hier ?
- Que fait-on de tous les étangs illégaux créés après 1993 ?
- Pourquoi l'Administration n'a-t-elle pas mis en place une véritable planification par sous bassins versants pour la mise en conformité ou l'éradication des étangs ? Dans cette perspective, quelles priorités à établir ? quels objectifs de conformité atteindre à tel ou tel horizon ? quelles sanctions pour les propriétaires récalcitrants ? ...

On se rend bien compte qu'on est encore très loin de pouvoir régler le problème posé par plus de 20 000 étangs en Limousin qui constitue un véritable déni de la question environnementale de la part des pouvoirs publics.



# EFFACEMENT DE L'ÉTANG DE LACELLE (19) ET CRÉATION D'UN ESPACE DE BIODIVERSITÉ

Le plan d'eau de la commune de Lacelle en Corrèze (140 habitants) se situe sur le ruisseau de la Celle (tête de bassin versant de la Vienne); Il a été créé en 1967 pour la défense incendie. Une dérivation avec enrochement a été mise en œuvre en 2002 pour la continuité piscicole. En 2019, une demande de régularisation pour ouvrage non franchissable a été faite par la DDT19. Après de nombreuses réunions techniques, un long travail coopératif a débuté en 2021 suivi par des comités de pilotage regroupant plus de 40 personnes et structures: riverains, mairie, communauté de communes, PNR de Millevaches, EPTB (coordinateur du programme Mille Sources), DDT, OFB, Conservatoire régional, Département, Région, Agence de l'Eau Loire Bretagne, DRAC, diverses associations (LPO, GMHL, FNE Limousin...) des fondations, le syndicat des étangs corréziens, le CAUE, des artistes, et artisans locaux...

Madame Bonnet-Teneze, maire de Lacelle, s'est retrouvée avec un dossier portant tant sur le plan affectif, culturel qu'économique, touristique et environnemental. La décision du conseil municipal a été un long processus partagé avec les habitants, qui a abouti au projet d'effacement de cet étang tout en le transformant en espace de biodiversité: effacement du plan d'eau et de tous les aménagements annexes ; accompagnement à la renaturation du cours d'eau dans le fond du talweg et à la revégétalisation du site ; création de trois mares ; sensibilisation aux enjeux des milieux humides. La commune de Lacelle a été retenue pour devenir le premier **Territoire Engagé pour la Nature** du département de la Corrèze ( 434 territoires labellisés en France).

## LES DERNIERS ÉVÉNEMENTS EN DATE:

- 6 avril 2024: Une œuvre d'art sur le miroir avec le jeune artiste Antoine Dochniak en hommage poétique éphémère à ce lieu apprécié de tous.
- Mai-juin 2024: création d'un bassin de décantation et d'une pêcherie provisoire, réalisation de la vidange à la senne et arasement de la digue. Mise en Assec et façonnage du nouveau lit de la rivière. .
- Automne 2024: création des mares et des aménagements piétons.
- Un suivi herpétologique est assuré par le GMHL tout au long des travaux
- Henriette vidéaste et habitante de Lacelle, , assure le suivi vidéo des différentes étapes et crée un témoignage vivant pour tous.
- Marine, floricultrice va s'occuper de végétaliser avec des semences locales
- Mellie et Julien ont créé des ruches dans le cadre d'un travail financé par la DRAC

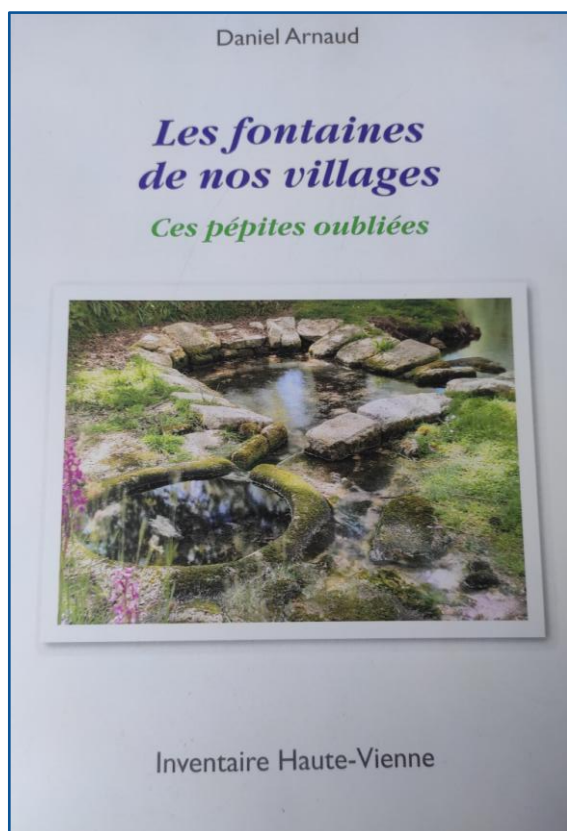
Sources et Rivières du Limousin a participé aux journées techniques de juin 2024, proposées par le Conservatoire des Espaces Naturels animateur du Réseau Zones Humides du contrat **Sources en action**, et salue l'action de cette petite commune; et suivra avec intérêt l'évolution de ce site qui va retrouver son rôle naturel de zone d'accompagnement de la rivière.



31 aout 2024: minéralisation des boues

# FONTAINES DE HAUTE-VIENNE

« L'EAU EST PRECIEUSE , CAR C'EST LA VIE » nous dit Daniel Arnaud dans son ouvrage Les Fontaines de nos villages, ces pépites oubliées ... « ET POURTANT ON A BEAUCOUP DETRUIT DE FONTAINES RECEMMENT ».



A Sources et Rivières du Limousin, cette entrée en matière nous parle. Elle fait écho aux dégâts commis sur nos cours d'eau, dans la même démarche de non-respect de l'eau, de non-respect de la vie.

Beaucoup de fontaines, pourtant très anciennes, parfois de « bonnes fontaines » réputées soigner tels ou tels maux, bien répertoriées et bien en eau, ont disparu (80% estime Daniel Arnaud) , soit asséchées lors de travaux, soit incluses dans le système de tout à l'égout (!) . D'autres encore ont été « privatisées » de façon cavalière et ont donc disparu du domaine public.

Si l'on prend l'exemple de la commune de Limoges dans son ensemble, il reste dix-neuf fontaines ; une trentaine au moins a disparu... Sur l'ensemble des communes de la Haute-Vienne, c'est dans des proportions semblables, même si certains villages sortent du lot, comme Fromental, Balledent ou Rempnat, grâce à un entretien et une mise en valeur de la totalité, ou quasi-totalité, de leurs fontaines.

Commune par commune, toutes les fontaines du département sont recensées dans leur état actuel (ouvrage imprimé en août 2020) et même géo localisées pour les mieux cachées. Celles qui ont disparu sont aussi, en partie, recensées et localisées.

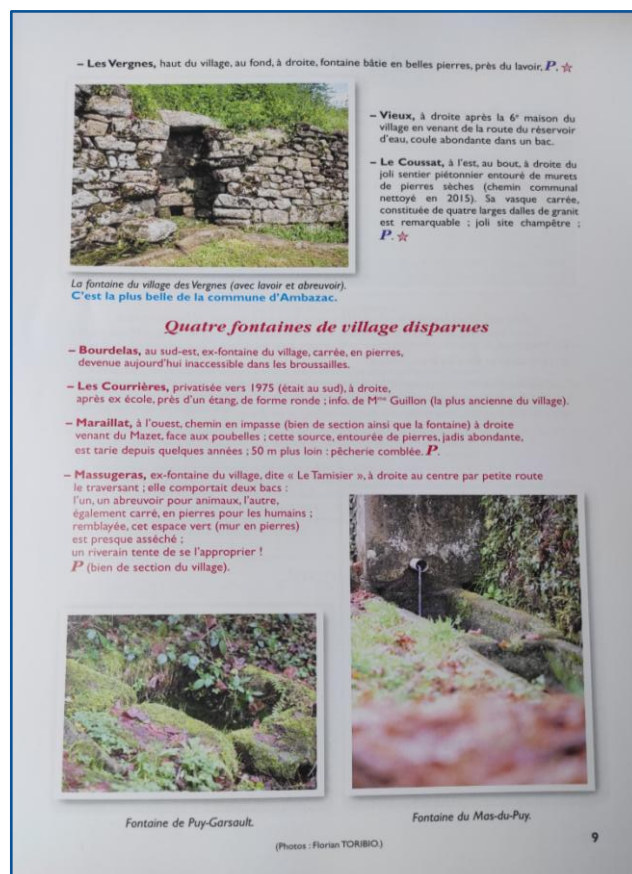
Daniel Arnaud met en avant la sauvegarde du patrimoine, et le potentiel touristique que la découverte de ces fontaines peut représenter.

Nous ne pouvons que nous joindre à lui pour encourager toutes les communes et tous les citoyens concernés à se mobiliser pour conserver et réhabiliter un maximum de « ces pépites oubliées ».

Source:

**"Les fontaines de nos villages, ces pépites oubliées" de Daniel Arnaud**

*Impression Scop Laprel août 2020*







## "MISSION RIVIÈRES"

VENEZ DÉCOUVRIR LES RIVIÈRES DE LIMOGES MÉTROPOLE AVEC SOURCES ET RIVIÈRES DU LIMOUSIN , LORS DE SORTIES RIVIÈRES PROPOSÉES EN PARTENARIAT AVEC LIMOGES MÉTROPOLE.

*Thématiques: fonctionnement de la rivière, seuils, étangs, zones humides, passes à poissons, faune et flore, znieff, mise en défens des berges, rejets directs ...*

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE DE 9H À 12H**

### **Mission Cane:**

*Bottes, parcours moyen*

*3,6 km du lieu-dit Lavaud jusqu'à l'étang de Guillot*

*Animateur Philippe Givernaud*

**MERCREDI 25 SEPT DE 14H À 16H30**

### **Mission Aurence avec la BFM**

*Chaussures de marche, parcours facile*

*Animateur Alain Gaillard*

**SAMEDI 26 OCTOBRE DE 9H À 11H30**

### **Mission Auzette**

*Bottes, parcours moyen*

*1,2 km du pont de Lavaud jusqu'à l'étang de Cordelas*

*Animateur Patrick Raymond*

**SAMEDI 16 NOVEMBRE DE 9H À 11H30**

### **Mission Aurence 2:**

*Chaussures de marche, parcours facile*

*1,3 km du Moulin Pinard au lac d'Uzurat.*

*Animateur Michel Ardillier*

**Pour participer, Il est nécessaire de s'inscrire**

sur le site [Sorties nature](https://www.sorties-nature.org) ou via [contact@sources-rivieres.org](mailto:contact@sources-rivieres.org)

en nous donnant vos noms prénom, tel et mail:

**vous recevrez une confirmation**

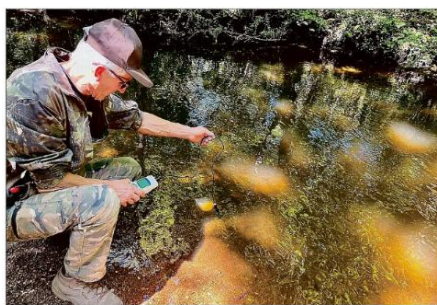
**et le contact de l'animateur pour les dernières consignes.**

*Contact SRL: 06 13 88 27 31*



Avec le soutien de





**ROUTINE.** Afin d'être précis, les bénévoles de l'association effectuent toujours quatre relevés lors de leurs sorties : la température, la conductivité (la richesse en minéraux), le pH, et l'oxygène dissous.

#### LE CHIFFRE

10

Sources et Rivières du Limousin proposait dix dates en 2024 dans le cadre de « Missions rivières ». Après l'Aurence, il en reste trois avant la fin de l'année. L'objectif de l'association est de « faire découvrir les rivières de Limoges Métropole » en évoquant des thématiques bien précises comme les étangs, les zones humides, ou encore les passes à poissons.

Au programme, outre La Cane le 21 septembre, la « mission Auzette » le 26 octobre de 9 heures à 11 h 30, et le 16 novembre à l'Aurence, de 9 heures à 11 h 30.



**AMBIANCE.** Alain Gaillard, guide animateur à Sources et Rivières du Limousin, mouille la chemise pour expliquer la faune et la flore aux participants.

## SORTIE DU 21 AOUT POUR UNE MISSION AURENCE - ARTICLE DU POPULAIRE

Mardi 27 août 2024 **Région** Obsèques et annonces Sports France & Monde

**ENVIRONNEMENT** ■ Sources et Rivières du Limousin propose des parcours le long des rivières, comme l'Aurence

# Les balades des gens heureux et engagés

« Ce ne sont pas des gendarmes de la nature, juste des amoureux de la nature et des bénévoles engagés pour expliquer et transmettre le fonctionnement des rivières. Nous avons suivi l'association Sources et Rivières du Limousin lors d'une de leurs « missions », le long de l'Aurence, à Limoges.

Textes et photos : Thibaut Dailler

**C'**est là, juste à nos pieds. Juste sous nos yeux. « Je vis à Limoges, non loin du parc, mais je le redécouvre. C'est magnifique. » Maryse, retraitée, a profité, comme une dizaine d'inscrits ce mercredi-là, du savoir et de la pédagogie des bénévoles (et surtout passionnés) de l'association Sources et Rivières du Limousin. Un atelier-parcours au parc animalier de l'Aurence pour « sensibiliser les gens sur la rivière, et échanger sur le fonctionnement de la faune et de la flore », explique Marcel Chabassier, secrétaire de l'association limousine.

Au fil de l'eau, les débats fusent : « Qu'est-ce que vous en pensez ? Exposer un moulin sans eau, c'est contre-productif », lance Catherine Mazerm, salariée de l'association qui agit pour la protection du milieu aquatique. « Non, mais on peut accepter que l'on priorise la rivière quand il n'y a pas assez



**SENSIBILISATION.** Une dizaine d'inscrits ont déambulé dans le parc animalier de l'Aurence lors d'une sortie « Mission » proposée par l'association environnementale Sources et Rivières du Limousin.

d'eau. La nature avant les hommes », répond l'une des participantes.

#### Des militants pédagogues

Et tout en avançant au fil de l'eau, les bénévoles de Sources et Rivières du Limousin réalisent leurs tests. « Quatre à chaque parcours, précise Marcel Chabassier. Au niveau de l'oxygène dissous, on est à 8,2 mg/l, c'est le maximum. La température ? (Il jette un coup d'œil à l'appareil) 17,5 °C, c'est pas mal ! »

À quoi servent ces relevés ? L'association a-t-elle un rôle de lanceur d'alerte ou de contrôle ? « Notre but est de faire l'état des lieux des rivières, poursuit le secrétaire. Dans le cadre du contrat territorial de milieux aquatiques « Vienne Métropolitaine » et du programme « Mission rivières » en partenariat avec Limoges Métropole, on est missionné pour ces actions. » Les seuils qui sont « une aberration écologique », la ripisylve le long des berges, la Renouée du Japon –

« une espèce invasive impossible à éradiquer », pointe du doigt Alain Gaillard, le guide de l'association –, les rejets, la lenteur du cours d'eau... : tout est étudié, expliqué, montré. « On choisit des endroits où l'on peut échanger, des cours d'eau où nous pouvons expliquer ce qui va, ce qui ne va pas. On est militant, mais dans un esprit pédagogique. On veut avoir une vision des bassins versants et pouvoir savoir de quoi on parle », tient à préciser Marcel Chabassier, féru de pêche, comme

beaucoup de bénévoles de l'association.

« Ils savent tout, c'est agréable de se balader et redécouvrir la nature », sourit Maryse, chaussures de randonnée aux pieds.

#### 1.000 km de rivières étudiés

Ils savent tout car ils font partie du vaste programme des Sentinelles de la nature, et reçoivent des alertes de ces justiciers environnementaux pacifistes, afin de guetter le moindre recoin d'eau du département. « On a étudié 80 % des cours d'eau en Haute-Vienne, réalisé près de 1.000 km d'études de rivières », enchaîne l'un des plus anciens à Sources et Rivières du Limousin.

L'association a quatre terrains de prédilection pour ces sorties parcours : l'Aurence donc, la Valoine, l'Auzette, et le ruisseau du Palais, appelé aussi la Cane.

Et pour avoir une vision complète d'une rivière, les bénévoles de l'association, au bord de l'eau tous les mercredis, été comme hiver, en font un compte-rendu et un ouvrage explicatif exhaustif.

À la fin de la balade, Alain propose à ceux qui le souhaitent de jouer les prolongations à Uzurat. « Pour aller voir le répartiteur, sinon ça n'a pas d'intérêt », lance le guide. Résultat ? Tous ont suivi. Sauf nous, qui avons laissé la troupe déambuler au fil de l'eau.

Prochaine mission : le samedi 21 septembre de 9 heures à midi, autour de la Cane. ■

**Renseignements.** Pour s'inscrire, contacter par mail [contact@sources-rivieres.org](mailto:contact@sources-rivieres.org) ou par téléphone au 06.13.88.27.31.



# LIVRET DE BIODIVERSITÉ FNE NA

La biodiversité est l'une des thématiques de travail principale de notre réseau d'associations. Pour télécharger la plaquette: <https://fne-nouvelleaquitaine.fr/publications/livret-des-activites-de-biodiversite-du-reseau-fne-na>. **Ci après la fiche de Sources et Rivières**

## FICHE BIODIVERSITÉ LE RÉSEAU FNE NA AU SERVICE DU VIVANT



### MILIEUX AQUATIQUES POUR PROTÉGER LE CYCLE DE L'EAU VIVE: QUE PEUT FAIRE MA COMMUNE ?



L'eau est au cœur de la politique locale sur nos territoires, d'autant plus dans le contexte du changement climatique. Face à la complexité de la réglementation et de l'organisation de la politique de l'eau, cette sensibilisation a pour objectifs de :

- découvrir sur le terrain les sensibilités des milieux aquatiques et les grands enjeux de la gestion de la ressource en eau, et ainsi aller vers une gestion intégrée de l'eau sur le territoire ;
- construire un projet en s'appuyant sur une méthodologie de projets ;
- identifier les besoins en formation de chacun.e.

Sources et Rivières du Limousin (SRL) propose depuis quelques années des suivis morphologiques de rivières tous les mercredis de l'année selon un protocole rodé : choix par le groupe d'un bassin versant, découpage en



Crédit : Sources et Rivières du Limousin

tronçons de 3 à 7 km, parcours systématique de l'aval vers l'amont, relevés terrain et mesures régulières du pH, de la température et de l'oxygène dissous, prise de photos et établissement d'un compte rendu. Ces sorties hebdomadaires se déroulent sur des terrains parfois difficiles d'accès mais sont ouvertes à toutes et tous. Elles permettent ensuite de proposer une sensibilisation en direction des élus du territoire afin de leur faire découvrir les enjeux liés à la protection et à la gestion des cours d'eau et milieux aquatiques ainsi que la réglementation afférente, le tout pour identifier des pistes de solutions possibles : comment mobiliser les leviers communaux, les acteurs et outils pour la préservation de la ressource en eau et la résilience de la commune, etc.



Crédit : Sources et Rivières du Limousin

**Sources et Rivières du Limousin est une association qui œuvre depuis plus de 30 ans sur le Limousin à la promotion du respect de l'eau, des sources, cours d'eau, des zones humides et tous les écosystèmes aquatiques et en préserver la faune et la flore.**



Sources et Rivières du Limousin  
06 13 88 27 31  
contact@sources-rivieres.org  
sources-rivieres.org

Partenaires techniques et financiers :



15

# ADHESIONS ET DONS 2024

En ligne c'est plus simple ! <https://sources-rivieres.org>

**L'association base ses actions militantes sur son indépendance.**

**Cette indépendance dépend en grande partie  
des adhésions et des dons.**



## BULLETIN D'ADHESION / RENOUELEMENT / DON

Etudiant / Petit budget	<input type="checkbox"/> 10 €
Adhérent	<input type="checkbox"/> 20 €
Bienfaiteur	<input type="checkbox"/> 30 € et plus
Donateur	<input type="checkbox"/> €
Personne morale	<input type="checkbox"/> 50 € et plus

Nom : .....

Date : .../.../...

Prénom : ..... Profession : .....

Adresse : .....

Téléphone : ... / ... / ... / ... / ... E-mail .....

Cochez pour recevoir un reçu fiscal

**66% du montant déductibles de vos impôts**

Adhésion accompagnée du règlement par chèque à l'ordre de « Sources et Rivières du Limousin »  
SRL La Loutre 87430 Verneuil sur Vienne

**Merci de votre soutien !**

pour nous contacter

**<https://sources-rivieres.org>**

**[contact@sources-rivieres.org](mailto:contact@sources-rivieres.org) - 06 13 88 27 31**